

N° 2024-098

OBJET :

Déchets – Fixation d'un tarif pour la
vente de composteurs individuels

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 mai 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :27
pour :27
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Josette VERNET à Jean-François BERGER,
- par Patrick BÉARD à Bernard FOURNET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle qu'une consultation a été lancée en vue de la fourniture et de la livraison de composteurs individuels et collectifs, de bio-seaux et de mélangeurs pour biodéchets. Elle souligne que les composteurs individuels seront vendus aux particuliers qui en feront la demande, sur la base d'un tarif proposé à 30 € par la commission Déchets.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- fixe à 30 € le prix de vente d'un composteur individuel,
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

